

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE**

(asbl GREOA)

COMMUNE DE TROOZ

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

**Réunion des groupes de travail
GT Mobilité**

Mardi 8 mars 2016, 19h30

Gare de Trooz, place du Onze Novembre, 3/11, 4870 Trooz

Présents : O. BALTUS, C. BEUKEN, J. BRENDEL, M. MADERA PEREZ, D. DE TEMMERMAN, N. PIROTTIN, E. VENDY

Excusés : P. HAOT, C. MARCK

GREOA : A. BARTHELEMY, A. LEUSCH

1. Introduction

Les agents de développement accueillent les participants et rappellent l'objectif de développement concernant la mobilité à Trooz. Celui-ci vise à améliorer la sécurité routière et la mobilité douce.

Il est ensuite proposé aux participants de travailler dans un premier temps sur la thématique de la sécurité en identifiant les zones dangereuses pour lesquelles des aménagements seraient souhaités. Un manque de parking ayant également évoqué, les citoyens pourront également déterminer les lacunes en la matière et proposer des aménagements ou solutions alternatives pour y remédier. Un deuxième temps de travail pourra être consacré à la mobilité douce en travaillant sur l'accès aux sentiers et chemins. L'assemblée ne souhaitant pas se pencher lors de cette réunion sur les problèmes de sécurité, il est suggéré que ce thème soit abordé lors d'une réunion ultérieure. Un citoyen souhaite que cette réunion soit enrichie des données de concernant la sécurité routière de la police.

2. Mobilité douce : sentiers et chemins

Comme souhaité lors d'une réunion précédente, le GREOA a fourni comme outil de travail une carte de Trooz reprenant l'ensemble des itinéraires de mobilité douce de la commune (Vesdrienne, promenades du S.I., chemins de grandes randonnées, etc.).

Axes de travail du GT :

Les participants rappellent l'existence des différents itinéraires existants sur le territoire communal et expliquent qu'il serait pertinent de travailler à partir de ces 3 axes :

1. La Vesdrienne (projet en cours), un itinéraire cyclo-pédestre balisé permettant de relier Liège à Eupen. Le parcours traverse Trooz via la vallée.

2. 6 circuits pédestres et 3 VTT de promenades balisées apparaissant sur une carte IGN et ayant fait l'objet de road-book. Le balisage est entretenu et est donc en ordre.
3. La promenade « Biez et moulins » publiée par le Contrat Rivière Vesdre dont le balisage n'est actuellement plus à jour.

Au vu de ces différentes promenades qui couvrent bien le territoire communal, les citoyens ne souhaitent pas créer de toutes pièces de nouveaux itinéraires. Ils remarquent cependant que les road-book les accompagnants pourraient être améliorés. Ceux-ci consistent actuellement en un descriptif d'itinéraires « bruts », ils pourraient être développés et apporter également des informations patrimoniales, naturalistes, touristiques et de mobilité. Ce travail pourrait être réalisé en collaboration avec le groupe de travail patrimoine.

Au cours de la discussion, il apparaît que la création de nouveaux itinéraires thématiques pourrait enrichir l'offre proposée. Ceux-ci seraient mis à disposition via des guides imprimés et un site Internet avec le souhait de les rendre également, dans un second temps, accessibles via une application pour Smartphones, notamment dans le cadre du rattachement de la Commune de Trooz à la future Maison du tourisme Ourthe-Vesdre-Amblève. Les agents de développement proposent l'aide du GREOA pour l'homogénéisation des textes et le graphisme des documents. Ces itinéraires ne seraient pas matérialisés par des balises sur le terrain car cela engendrerait un travail supplémentaire de vérification et d'entretien. Les thématiques pressenties pour ces balades seraient : les venelles de Péry, une réactualisation de la promenade des biez et moulins à Nessonvaux, un circuit familial à Forêt et la création d'un itinéraire à Fraipont avec l'idée de desservir la nouvelle école.

Les participants au groupe de travail sentiers et chemins souhaitent rencontrer le groupe patrimoine afin d'entamer leur collaboration. Il est convenu qu'ils participent à la réunion concernant cette thématique le 19 mars 2016. Un temps de travail sera consacré à la mise en commun des informations et à l'organisation du travail.

Pour leurs prochaines réunions de travail, les participants souhaiteraient obtenir des documents présentant les chemins sous forme de couches superposables en fonction de leur typologie (GR, promenades du S.I., Vesdrienne, etc.). Ils souhaiteraient qu'apparaisse également le projet cyclable à points nœuds. Les agents de développement se renseigneront sur la possibilité de fournir ces documents.

Les participants s'interrogent quant au subventionnement des fascicules de promenade. Des fonds ne pourront pas être obtenus directement via le développement rural, mais il est rappelé que l'intégration de ces actions dans un projet global est à la fois un atout pour l'obtention de subventions diverses pour mener à bien ces actions et un argument supplémentaire pour l'obtention de subsides pour la réalisation des fiches-projet.

Divers :

Un participant souhaiterait qu'à la suite de l'amélioration et de la création d'itinéraires, le groupe puisse réfléchir à la pérennité de ces derniers. L'une des pistes étant la dynamisation d'un groupe de « sentinelles des sentiers » qui ont pour mission de repérer d'éventuels problèmes sur les itinéraires.

La question de l'accessibilité à certains chemins rendue impossible par des privés est abordée. Cette question ne sera pas débattue lors de cette soirée, mais M. De Temmerman informe l'assemblée d'un

travail qui devra, suite à un nouveau Décret, être prochainement réalisé par la commune consistant en la révision de l'atlas des chemins. L'ensemble des tracés seront analysés et des citoyens seront associés à ce travail.

La réunion se clôture à 21h30.